

La lettre de la circonscription de TOUL

Numéro 3 du 6 décembre 2021



1. Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire, suite au conseil de défense sanitaire qui s'est tenu ce jour, vient de passer au niveau 3.

Cela implique :

- Le port du masque en intérieur et en extérieur pour tous les personnels et les élèves d'élémentaire.
- La limitation du brassage entre les classes s'impose ; les élèves ne peuvent donc être répartis dans les autres classes (ça vaut en cas d'absence d'enseignant, pour le décloisonnement...)
- La limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe dans la restauration dans le premier degré.
- La désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas.
- Activités sportives en extérieur autorisées ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation.

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

2. Médecine scolaire

Le docteur Turban, médecin scolaire, a été nommé médecin conseiller technique auprès de M. le recteur le 1^{er} décembre 2021 ; en conséquence en cas de besoin, il faut contacter le CMS de Nancy 03.83.35.81.64 ce.ia54-cms-nancy@ac-nancy-metz.fr

Pour rappel, des infirmières scolaires de secteur rattachées au collège peuvent répondre à certaines de vos questions (La sectorisation vous sera transmis rapidement)

3. Site de circonscription

Des réponses à vos questions sont en ligne et très régulièrement actualisées.

A retrouver depuis la 1^{ère} page "COVID dernières nouveautés" ou [lien ICI](#)

Il est possible de mettre en place une application nommée Tchapp qui permet de partager, d'échanger, de mutualiser, de questionner et d'avoir des réponses instantanées par un collectif.

Dédiée aux agents de l'état et suite à vos demandes à ce sujet, nous vous proposons de le mettre en place pour l'ensemble des directeurs et directrices de la circonscription.

Un descriptif est disponible [ICI](#) (https://www.numerique.gouv.fr/uploads/tchap-prise-en-main_parlementaires.pdf)

Commencer par créer votre compte avec votre adresse académique personnelle (prenom.nom@ac-nancy-metz.fr), puis valider par retour de mail.

Cliquer ensuite sur le lien suivant pour accéder au groupe des "Directeurs du Toulinois", créé par Christophe Gay (merci) : <https://tchap.gouv.fr/#/room/#DirecteursduToulinoisZM46g2H2gZJ:agent.education.tchap.gouv.fr>

4. Pôle ressources

Il se réunira à nouveau le 14 décembre matin. Merci de faire remonter les fiches dédiées pour le 10 (demande en PJ).

Pour rappel, une petite infographie ci-dessous.

Le pôle ressource de la circonscription

« Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école » Circulaire 2014-107 du 18/08/2014

L'enjeu est la réussite de chaque élève.

L'objectif est de favoriser une action concertée des professionnels pour prévenir et remédier aux difficultés constatées afin d'apporter les aides nécessaires.



Axes de travail



Analyse de situations

Des concertations régulières pour étudier les difficultés importantes et non résolues concernant un élève ou un groupe d'élèves, aide aux équipes enseignantes sur des situations de crise ou événements graves ayant un impact immédiat sur la vie de l'école.



Réflexion pédagogique

Des temps de travail annuels pour produire des outils destinés aux équipes enseignantes et au RASED, afin d'améliorer la prise en compte des besoins des élèves

5. Pot de fin d'année des directrices et directeurs

Les conditions sanitaires me contraignent malheureusement à l'annuler ; ce n'est que partie remise, je l'espère très sincèrement.

6. Réunion carte scolaire du 19 janvier matin

Merci de bien vouloir signaler votre présence à mon secrétariat pour faciliter l'organisation.